

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne
Séance du 16 décembre 2024

Délibération n° 2024 – 16/12/2024 – 14

*Schéma directeur du développement durable et de la
responsabilité sociale et environnementale de l'université de Bourgogne*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU l'avis du comité social d'administration rendu en sa séance du 26 novembre 2024
- VU l'avis du conseil académique rendu en sa séance du 4 décembre 2024

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 18 Membres représentés : 7 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve le schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale de l'université de Bourgogne.**

Dijon, le 17 décembre 2024

Le Président de l'université de Bourgogne


Vincent THOMAS

P.J. : S3DRSE Université de Bourgogne

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

S3DRSE

Université de Bourgogne

L'édito	2
Introduction	3
Rapports du GIEC et de l'IPBES	4
Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU	5
Services publics éco-responsables et stratégies ministérielles	5
Le référentiel national et le label DD&RS	7
L'accord de Grenoble	7
Le développement durable à l'université de Bourgogne	8
Une démarche d'écriture du schéma directeur et une comitologie.	8
La comitologie du S3DRSE	9
Les axes stratégiques et les objectifs opérationnels	10
Indicateurs	23
Glossaire	23

L'édito

Conformément au plan climat du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et à son cadre de référence, chaque établissement doit élaborer, d'ici la fin 2024, un Schéma Directeur de Développement Durable - Responsabilité Sociétale et Environnementale (S3DRSE).

Consciente des enjeux cruciaux et des attentes de notre communauté, l'université de Bourgogne a choisi de finaliser son schéma directeur dans le délai imparti, avec un accent clair sur les questions liées aux transitions socio-écologiques.

Les universités jouent un rôle clé dans l'accompagnement des transformations de notre société. Pour atteindre cet objectif, notre université s'engage dans une stratégie globale et ambitieuse, coordonnant des actions concrètes à travers l'ensemble de ses missions.

Le S3DRSE constitue une feuille de route concrète mobilisant les étudiants, les personnels, les chercheurs, les enseignants et les enseignants-chercheurs dans des actions concertées. Fondé sur des principes tels que la réduction de notre empreinte écologique, l'éducation à la durabilité, l'équité et la justice sociale, ainsi que le renforcement des partenariats avec les acteurs territoriaux et internationaux, ce schéma détaille les axes stratégiques et les initiatives qui guideront notre action dans les années à venir.

Par la formation, nous préparons nos étudiantes et étudiants à exercer pleinement leur citoyenneté, et par la recherche et l'innovation, nous participons à l'élaboration des solutions dont le monde a besoin. Nos campus se prêtent également à l'expérimentation de pratiques écoresponsables innovantes.

Pour les personnels BIATSS, le S3DRSE ouvre des perspectives permettant d'adopter et de promouvoir des pratiques plus durables et écoresponsables dans les activités quotidiennes, contribuant directement à l'empreinte socio-écologique de l'université.

Pour les enseignants, ce S3DRSE offre l'opportunité de repenser et d'enrichir les contenus pédagogiques, intégrant pleinement les enjeux environnementaux aux disciplines enseignées, afin de préparer nos diplômés à des carrières engagées et responsables.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce document. Convaincus de la dynamique positive de ce projet, porté par l'ensemble des acteurs de notre université, nous vous invitons à lire attentivement ce document et à vous approprier ses objectifs. Ensemble, faisons de notre université un acteur citoyen du développement durable et de la responsabilité sociale, aujourd'hui et pour les générations futures.

Vincent THOMAS

Président de l'université de Bourgogne

François WECKERLE

*Vice-président délégué au développement durable,
à la responsabilité sociétale et environnementale*

Introduction

Les récents épisodes climatiques extrêmes, comme le prévoyait le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son dernier rapport¹, constituent des phénomènes inédits, de plus en plus fréquents et généralisés, liés à l'augmentation des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère.

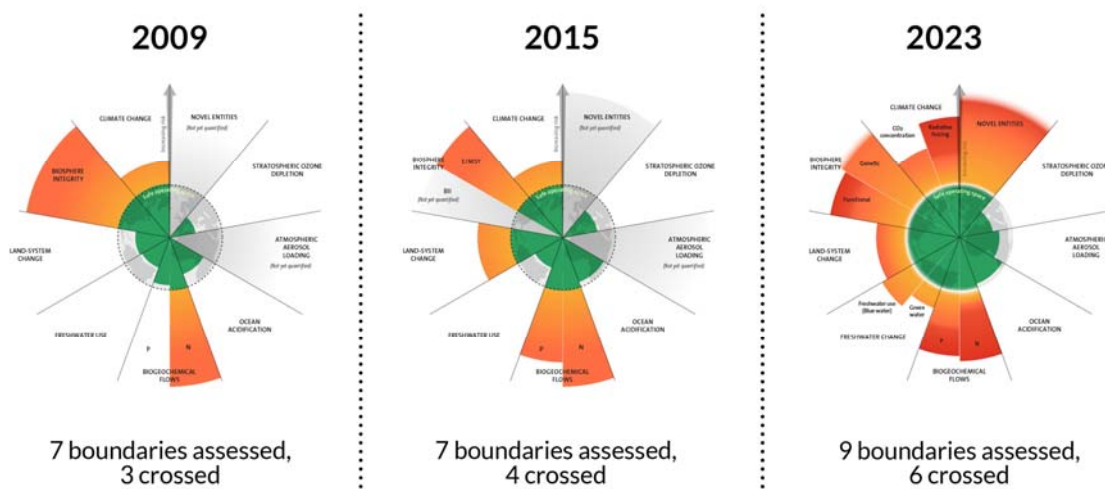
En même temps, « la nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier » (Rapport IPBES, 2019).

Le concept de limites planétaires vient renforcer ce constat. Il présente un ensemble de neuf limites planétaires à l'intérieur desquelles l'humanité peut continuer à se développer et à prospérer pour les générations à venir.

En septembre 2023, une équipe de scientifiques a quantifié, pour la première fois, les neuf processus qui régissent la stabilité et la résilience du système terrestre.

Ces neuf limites planétaires ont été proposées pour la première fois en 2009 par Johan Rockström, et un groupe de 28 scientifiques de renommée internationale². Les limites planétaires sont les limites sûres de la pression humaine sur les neuf processus critiques qui, ensemble, maintiennent la stabilité et la résilience de la Terre.

La mise à jour de 2023 a non seulement quantifié toutes les limites, mais elle a également conclu que six des neuf limites ont déjà été transgressées. La mise à jour de 2024 peut être consultée en ligne³.



Credit: Azote for Stockholm Resilience Centre, based on analysis in Richardson et al 2023

Accélérer la transition bas-carbone, préserver la biodiversité et œuvrer à la résilience des 7 autres limites planétaires constituent donc des priorités. Les établissements d'enseignement supérieur doivent, du fait de leurs missions de formation et de recherche, d'insertion socio-professionnelle, prendre toute leur part pour relever ces défis d'envergure.

¹ 6^{ème} rapport du GIEC, 20 mars 2023

² Rockström, J. (and col.) 2023. Earth beyond six of nine planetary boundaries. *Science Advances* 9, 37

³ <https://www.planetaryhealthcheck.org/planetary-science>

Pour mener à bien cette démarche le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) a demandé à tous ses opérateurs de construire un schéma directeur du « Développement Durable - Responsabilité Sociétale et Environnementale » (S3DRSE) dont le contenu a été précisé dans une note de cadrage de juin 2023⁴.

L'université de Bourgogne (uB), en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, doit viser l'exemplarité en matière de transition socio-écologique. Le S3DRSE est un plan d'intervention global et transversal. Il a vocation à traiter l'ensemble des activités de l'établissement, des fonctions supports au service à l'utilisateur, de la formation à la recherche. Il est porteur d'une vision au service de la transformation de l'université et de son ambition sociétale. Lors de sa transformation, l'uB proposera à la nouvelle communauté de l'Université Bourgogne Europe de s'inscrire dans la continuité de ce schéma et d'en garder les ambitions stratégiques, les modalités de gouvernance et l'implication de l'ensemble de la communauté pour réussir pleinement notre transition.

Il se veut le reflet d'une construction collective, progressive dans son application comme ambitieuse dans ses objectifs. Il n'est par ailleurs pas limitatif, il est évolutif et laisse la porte ouverte aux initiatives déjà engagées ou à venir dans les différentes structures et composantes de l'université en matière de développement durable.

Ce schéma directeur s'inscrit dans la prise en compte de l'envergure et des spécificités de notre établissement.

L'université de Bourgogne constitue en effet un vaste ensemble, avec 8 unités de formation et de recherche, 7 instituts et 1 école, implantés sur plusieurs sites à Dijon, mais aussi à Chalon sur Saône, Macon, Le Creusot, Auxerre et Nevers. Elle compte 30 unités de recherche labellisées et 1 unité mixte de services, près de 3000 agents, 34000 étudiants. Son patrimoine comprend 94 bâtiments soit plus de 317 000 m² de surface bâtie et 252 hectares de foncier. Le foncier affecté à l'université peut être propriété de l'État, des collectivités ou en bien propre. Dans tous les cas, les campus rassemblent les partenaires de l'enseignement supérieur et peuvent imbriquer plusieurs acteurs. Par exemple, sur le campus de Dijon Montmuzard, l'université partage le domaine avec le Crous, l'IAD, INRAE, le CGFL, CHU... Ce qui signifie que toutes les actions en matière de Développement Durable sur un site doivent être réalisées avec les parties prenantes du territoire pour créer un véritable continuum de la transition.

Rapports du GIEC et de l'IPBES

Les références scientifiques et réglementaires guident les actions de transformation écologique et sociale, en s'appuyant notamment sur les rapports du GIEC et de l'IPBES, qui alertent sur les effets de l'activité humaine sur le climat et la biodiversité.

Malgré l'Accord de Paris, les émissions mondiales continuent d'augmenter, rendant nécessaires des réductions annuelles ambitieuses pour limiter le réchauffement climatique. Des actions à toutes les échelles, y compris dans les universités, sont essentielles pour atténuer les impacts et s'adapter aux changements en cours.

⁴ Note de cadrage du 16 juin 2023, MESR

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU

Les **17 ODD** répondent aux besoins pour un avenir durable et meilleur pour tous. Ils intègrent des objectifs tels que l'éradication de la pauvreté, la fin des inégalités, la mise en œuvre de modes de production et de consommation durable, ou encore le renforcement du partenariat mondial pour l'atteinte de ceux-ci. L'ensemble des mesures à prendre pour les atteindre constituent alors les grandes transformations socio-écologiques. Les ODD définissent la toile de fond sur laquelle la majeure partie des organisations et des gouvernements s'appuient pour décliner leurs mesures et plans d'actions.

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Figure 1 : Logo de la roue des ODD

En accord avec les recommandations ministérielles du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), le S3DRSE de l'université de Bourgogne se réfère aux Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le classement par ODD des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche réalisé en 2018 montre à quel point tous les secteurs sont concernés.⁵ Les ODD offrent une grille de lecture des défis collectifs qui permet d'articuler notre schéma directeur avec d'autres initiatives nationales ou locales.

Services publics éco-responsables et stratégies ministérielles

La circulaire (6425-SG) du Premier Ministre – Engagements pour la transformation de l'État – de novembre 2023 définit un ensemble de 15 mesures qui engagent l'institution. Deux mesures phares se trouvent en surplomb des autres : la formation des agents de l'État et la réduction des émissions de GeS. Les 13 autres mesures se répartissent sur le mieux se déplacer ; le mieux produire et consommer ; le mieux se nourrir ; le mieux gérer les bâtiments ; le mieux protéger et valoriser nos écosystèmes. Le plan de transformation écologique de l'État pour des Services publics écoresponsables et son Guide d'accompagnement (dans sa Version 2 de septembre 2024) s'adressent à l'ensemble des acteurs, responsables de tout ou partie, de la mise en œuvre des mesures du plan de transformation écologique de l'État. L'université de Bourgogne trouve ici un périmètre supplémentaire de réflexion pour la déclinaison de ses axes stratégiques, de ses objectifs opérationnels et de son futur plan d'actions.

⁵ <https://franceuniversites.fr/publication/objectifs-de-developpement-durable-quelles-contributions-des-metiers-de-lesr-en-france/>



Fig.2 Infographie Plan de Transformation Écologique de l'État pour des services publics éco-responsables

En juin 2023, le MESR demande aux établissements d'enseignement supérieur de se doter pour fin 2024 d'un Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociale (SD DD&RSE). Pour construire ce schéma et produire une stratégie transversale visant à la mise en œuvre d'actions transformantes, le MESR fournit un guide précisant les objectifs attendus.

Le MESR incite donc ses opérateurs à produire les connaissances, mettre au point les innovations sociales et technologiques et former des professionnels qui rendent possible l'atteinte des objectifs internationaux, européens et français en matière de transition écologique pour un développement soutenable (TEDS).

Le référentiel national et le label DD&RS

Un référentiel national DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) de l'enseignement supérieur a été créé en 2009, à la suite de l'article 55 issu du Grenelle 1 de l'environnement. Il est le fruit du travail collectif d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), de France Universités (FU), du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et du Réseau des Étudiants pour une société écologique et solidaire (RESES).



Figure 2 : Logo du label DD&RS

Ce référentiel se veut systémique. Il se structure en cinq axes balayant les champs du développement durable : Stratégie et Gouvernance, Enseignement et Formation, Recherche et Innovation, Environnement, Politique sociale.

Le label DD&RS, créé en 2015, permet de valoriser les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français. Il se base sur le référentiel national, et permet également aux établissements de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés ainsi qu'aux audits des établissements candidats. La gestion administrative du dispositif a été confiée à un opérateur à but non lucratif : le Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur (CIRSES).

L'université de Bourgogne s'engage à mener un travail d'amélioration continue, avec pour objectif de candidater pour espérer obtenir le label DD&RS dans l'année 2025 ou 2026.

L'accord de Grenoble

L'université de Bourgogne est signataire depuis mai 2024 de l'accord de Grenoble. Cet accord, porté par la COP 2 étudiante (depuis devenue la CTES⁶), porte un engagement fort pour la transformation socio-écologique de l'établissement. En particulier, l'article 3 expose clairement les engagements de ses signataires.

⁶ CTES : Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur

Le développement durable à l'université de Bourgogne

Une démarche d'écriture du schéma directeur et une comitologie.

Le S3DRSE est construit autour de 5 axes stratégiques :

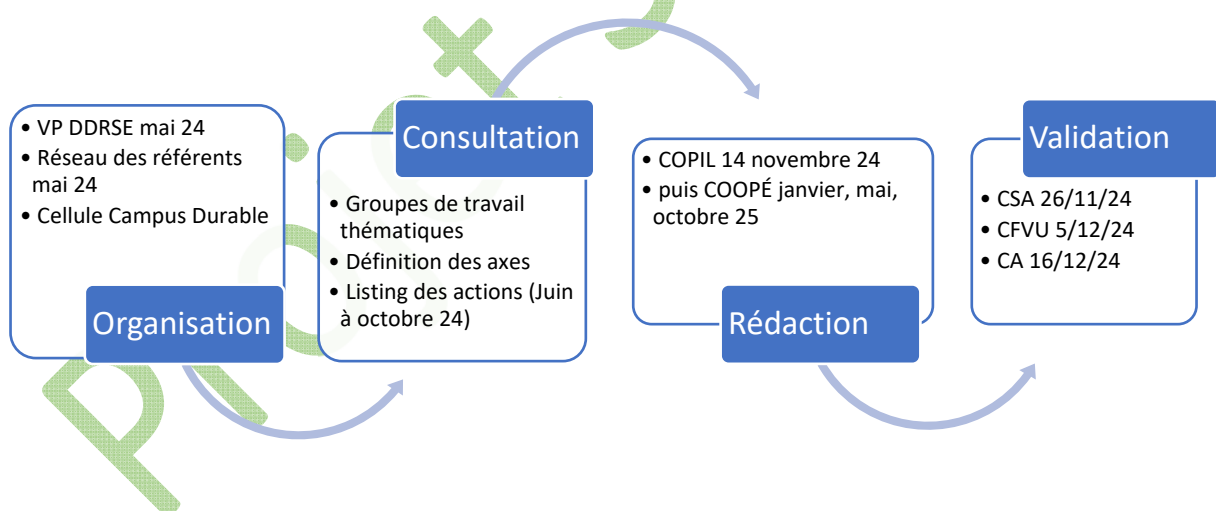
- *Axe 1 : Construire une gouvernance de la durabilité et promouvoir une administration éco-responsable.*
- *Axe 2 : Former les acteurs de l'université aux transitions environnementale et sociétale.*
- *Axe 3 : Promouvoir une recherche et des innovations éthiques, responsables et coconstruites avec et pour la société.*
- *Axe 4 : Agir pour un campus écoresponsable.*
- *Axe 5 : Favoriser une politique humaine et sociale, et le bien-être de toutes et tous.*

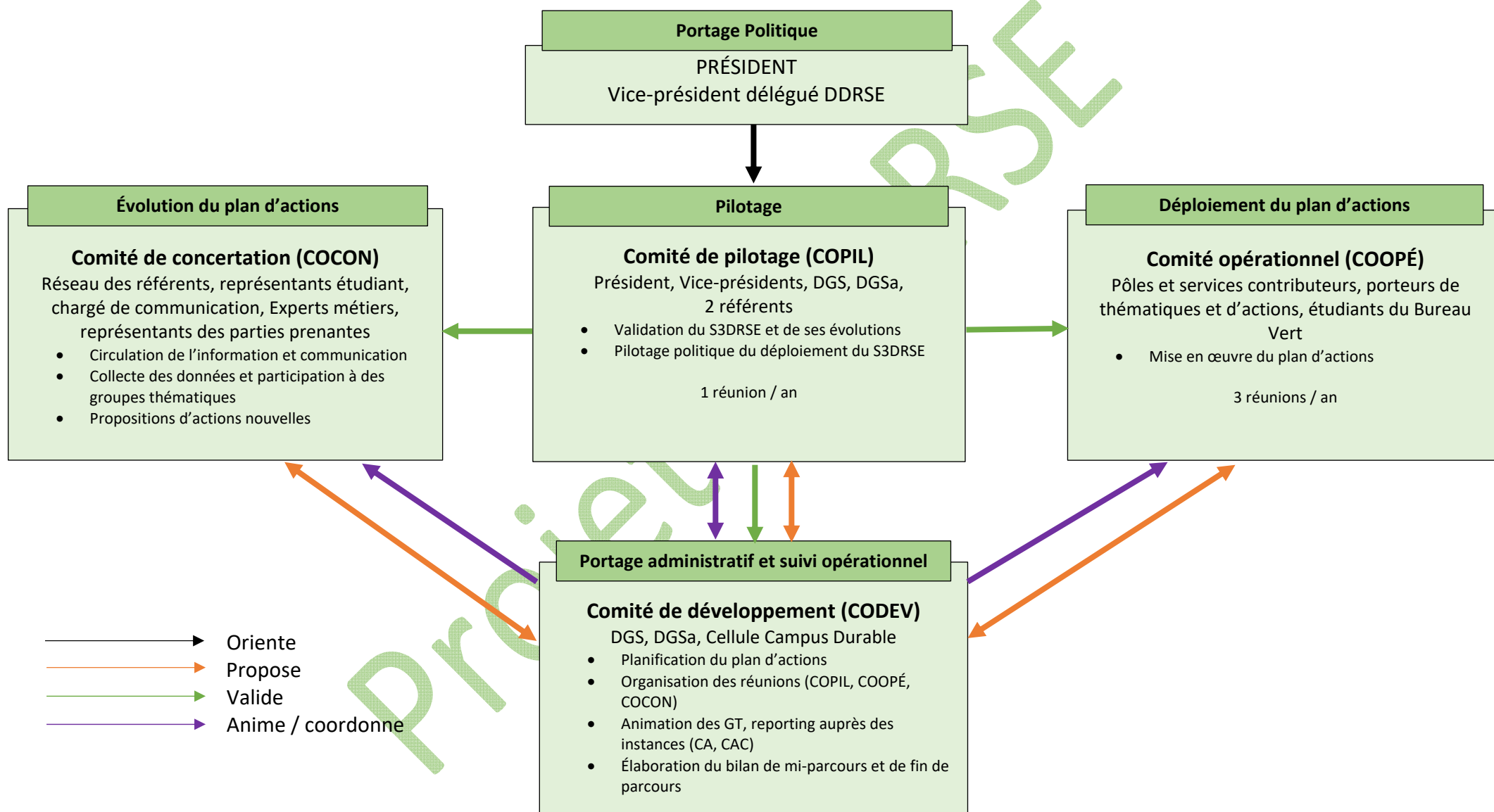
Chaque axe stratégique est assorti d'objectifs opérationnels qui se déclinent en différentes actions.

L'ensemble de ces actions constituent le plan d'action du S3DRSE. Il est présenté dans un document annexe regroupant l'ensemble des fiches actions.

Ce plan d'action initial n'est pas figé et pourra évoluer d'année en année, selon la volonté et le rythme impulsés par les différents comités.

La démarche d'écriture du S3DRSE





Les axes stratégiques et les objectifs opérationnels

Axe 1 : Construire une gouvernance de la durabilité et promouvoir une administration éco-responsable.

En octobre 2008, l'université crée un comité de pilotage "campus durable et citoyen". Dès 2009, l'établissement s'engage en tant qu'établissement-test sur le "plan vert des universités". Depuis, de nombreuses actions ont été mises en place (sensibilisation DDRSE auprès des étudiants, projets de recherches pluridisciplinaires, un plan de déplacement campus, des actions de réduction de la consommation d'eau, un plan d'actions pour l'accueil des étudiants en situation de handicap et en précarité économique, rénovation énergétique des bâtiments...).

Le S3DRSE acte une ligne de conduite, un horizon pour 4 ans. Il a pour première finalité de mettre en place les conditions d'une transformation profonde et durable de l'université de Bourgogne, puis de coordonner, de faire évoluer et de suivre le plan d'actions sur toute sa durée.

À un moment où la société prend de plus en plus conscience des enjeux, la mise en place d'actions marginales ne pourrait ni satisfaire le projet politique de l'université de Bourgogne, ni répondre à l'attente de sa communauté.

La volonté n'est pas de modifier des pratiques ou des projets pour une raison extrinsèque de conformité à une quelconque vertu ou à une mode passagère, mais d'encourager la communauté à être pleinement actrice de changements souvent désirés et consciemment réalisés.

Atteindre les objectifs de développement durable conduira nécessairement à faire évoluer nos manières de faire induisant parfois de nouvelles contraintes. Il convient donc d'organiser au mieux cette évolution afin qu'elle ne perturbe en rien les missions fondamentales de l'université, ni l'activité des composantes, des laboratoires et des services.

Il s'agit ainsi de définir une stratégie d'ensemble, coconstruite, portée à la connaissance des parties prenantes, régulièrement évaluée et enrichie en tant que de besoin, et de traduire cette stratégie en un schéma directeur décliné en plan d'actions (Objectif 1). Il convient également d'adosser ce plan d'actions aux dispositifs de mesure et d'évaluation, afin d'en assurer le pilotage dans la durée (Objectif 2), et de l'intégrer dans un écosystème d'acteurs multiniveaux (Objectif 3).

Enjeux :

- Inscrire l'université de Bourgogne dans une approche systémique et une perspective d'amélioration continue.
- Répondre aux exigences régionales, nationales et internationales en faveur de la transition écologique et du développement durable.
- Se mettre au niveau des attentes fortes des parties prenantes, aussi bien internes qu'externes.

État des lieux :

- Vice-président DDRSE
- Cellule Campus durable
- Référents DDRSE dans les composantes et laboratoires
- Signature des accords de Grenoble en 2024
- Bilan carbone 2015, 2015, 2018 et 2022
- Trophée RSE Bourgogne 2015
- Plan pluriannuel DDRSE 2011
- Rapports développement durable 2013 et 2017

Objectif 1 : Formaliser notre politique de DD&RSE et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement.

L'université de Bourgogne intégrera les enjeux DDRSE dans tous les UFR, laboratoires et services, notamment dans son fonctionnement institutionnel mais également dans ses deux missions que sont l'enseignement et la recherche.

Actions :

- Élaborer une organisation pour les acteurs et les actions DDRSE à l'uB
- Candidater au label DDRSE
- Mettre en place une politique d'achats responsables

Livrables :

- S3DRSE
- Plan d'actions et rapports d'activités COOPÉ et CODEV
- Suivi des variables opérationnelles et stratégiques (PERSEE)
- Guide d'achat responsable de l'université de Bourgogne
- % de rapports d'entretiens annuels intégrant les éléments DDRSE

Objectif 2 : Déployer et piloter le DD&RSE au sein de l'établissement en affectant les moyens humains, techniques et financiers dans une perspective d'amélioration continue.

Cet objectif vise à fournir l'ensemble des moyens nécessaire à la mise en œuvre des projets et actions permettant à l'établissement de répondre aux enjeux de la transitions socio-écologique.

Actions :

- Poursuivre la sensibilisation et la formation des services aux enjeux DDRSE
- Construire et consolider un budget DDRSE
- Création de la cellule Campus Durable

Livrables :

- Rapports d'activité (mi-parcours et fin) du CODEV
- Budget annuel dédié au DDRSE

Objectif 3 : Contribuer au développement durable et à la responsabilité sociétale et environnementale aux côtés des parties prenantes.

Actions :

- Développer une page web dédiée au DDRSE
- Dialoguer avec les différentes parties prenantes

Livrables :

- Page DDRSE dédiée sur le site de l'université de Bourgogne
- Nombre d'actions et de projets

Projet S3DDRSE

Axe 2 : Former les acteurs de l'université aux transitions environnementale et sociétale.

Dans un contexte d'urgence socio-écologique et climatique, il est essentiel que l'université de Bourgogne forme des étudiants non seulement préparés aux métiers de demain, mais également capables de s'adapter aux évolutions rapides des compétences professionnelles recherchées pour leur insertion sur le marché du travail, tout en les éduquant à devenir des citoyens éclairés et résilients, aptes à relever les défis complexes du XXI^e siècle. Transformer la formation est sans aucun doute le levier de transition le plus puissant d'un établissement d'enseignement supérieur (avec la recherche) puisqu'il démultiplie le potentiel de transformation à l'ensemble des individus formés et à leur environnement personnel et professionnel. Former les étudiants permet de guider l'action de toute la société vers plus de résilience et de robustesse.

Ainsi, l'écriture du S3DRSE de notre établissement doit naturellement favoriser cette ambition, que ce soit en formation initiale ou continue, afin de favoriser l'insertion professionnelle, la transformation de nos modes de vie et la modification durable de nos habitudes (Objectif 1). Il est également nécessaire de développer les compétences DDRSE de l'ensemble du personnel universitaire par le renforcement des synergies au sein des services et des équipes pédagogiques et de recherche, de la valorisation des initiatives pédagogiques ou techniques à portée DDRSE, et de l'outillage offert par les différentes cellules d'appui, pédagogique (CIPE) et technique (Campus Durable) (Objectif 2). Il convient enfin de soutenir les initiatives étudiantes à portée DDRSE et de valoriser leur engagement en faveur des transitions et du développement durable. (Objectif 3)

Enjeux :

- Permettre à tous les étudiants d'acquérir les connaissances pour comprendre les enjeux de la transition socio-écologique
- Apporter aux acteurs socio-économiques de nouvelles compétences pluridisciplinaires
- Intégrer systématiquement le DDRSE dans le fonctionnement interne de l'établissement (évolution des métiers)
- Permettre à tous les personnels d'acquérir ou de valoriser de nouvelles compétences

État des lieux :

- Liste des formations dispensées à l'université de Bourgogne
- Plan de formation des personnels

Objectif 1 : Face à l'urgence, enseigner aux étudiants les problématiques de transitions environnementale et sociétale.

Pour que chaque étudiant puisse devenir acteur des changements nécessaires à la transition socio-écologique, il est indispensable de lui apporter les connaissances socles, de lui permettre de gérer ses émotions face aux changements en cours, de l'engager sur une trajectoire de durabilité. Ces objectifs seront abordés dans les formations dédiées, mais également, à terme, dans les autres enseignements.

Actions :

- Cartographier de l'intégration des enseignements DDRSE à l'échelle de l'établissement
- Créer un parcours pluridisciplinaire de formation aux transitions
- Mobiliser les étudiants sur des projets interdisciplinaires

Livrables :

- Cartographie des enseignements, des formations en lien avec le DDRSE
- Parcours de formation obligatoire 1^{er} cycle

Objectif 2 : Favoriser le développement des compétences liées aux transitions environnementale et sociétale du personnel.

L'université assurera la formation des personnels afin de permettre à l'institution d'intégrer dans son fonctionnement toutes les dimensions du DDRSE, tant au niveau des enseignants, enseignants/chercheurs et chercheurs que des personnels administratifs, techniques, de santé et des bibliothèques. Pour assurer la formation des étudiants, les enseignants chercheurs bénéficieront de formations transdisciplinaires. Les personnels BIATSS disposeront de formations ciblées en rapport avec leurs emplois. Des actions de sensibilisation seront mises en œuvre (atelier, visite...) mais également des actions de communication régulières.

Actions :

- Former les formatrices et formateurs DDRSE
- Former le personnel de l'université de Bourgogne
- Développer un parcours de formation continue pour les transitions environnementale et sociétale (hors parcours formateurs DDRSE)

Livrables :

- Plan de formation des personnels

Objectif 3 : Encourager l'engagement des étudiants et du personnel pour les transitions environnementale et sociétale.

Compte-tenu du nombre de personnes impactées au sein de l'université de Bourgogne, donner un sens aux actions liées au DDRSE mises en œuvre par les étudiants et les personnels encourage le changement des pratiques.

Actions :

- Encourager l'engagement des personnels et des étudiants de l'université de Bourgogne
- Créer le Bureau vert

Livrables :

- Liste des événements ou actions mises en place

Axe 3 : Promouvoir une recherche et des innovations éthiques, responsables et coconstruites avec et pour la Société.

L'université de Bourgogne s'attachera à mettre l'ensemble des personnels des Unités de Recherche dans les conditions leur permettant d'appréhender les enjeux de la transformation socio-écologique dans leurs diverses activités et d'agir dans le cadre des ODD et dans le respect des limites planétaires.

L'ambition première est de veiller à ce que notre stratégie de recherche I) prenne en compte de manière plus importante les enjeux socio-écologiques, II) inclut des réflexions sur la finalité de nos travaux de recherche en termes d'impacts socio-écologiques et d'éthique et III) s'attache à maintenir et développer plus encore les interactions avec la société et notre territoire. Il s'agit également d'encourager, dans nos laboratoires, la réponse aux appels à projet en faveur des transitions et du développement durable.

Afin que cette ambition dans notre approche de la recherche ne soit pas perçue comme une contrainte et soit couronnée de succès, il est essentiel de rappeler ici l'importance de la garantie de la liberté académique dans l'ensemble des activités des chercheurs. Au-delà de l'impact direct des travaux de recherche, il importe aussi de mettre en lumière le poids des activités de recherche sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) globales de l'université et d'inscrire la recherche et l'innovation dans un objectif de baisse contrôlée et progressive de nos émissions de GES.

L'idée d'une recherche dite « responsable » renvoie également à des standards d'intégrité et d'éthique ou encore – selon une logique tout autre – à des innovations pour limiter l'impact environnemental de sa pratique. Le lien entre la recherche et le développement durable ne se noue pas seulement autour des thématiques scientifiques mais aussi dans la mise en œuvre pratique de la recherche. Soulignons également que dans la logique collective précédemment mentionnée, la recherche « responsable » met en avant les démarches participatives ou encore la science ouverte.

Dans un contexte où les défis du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale deviennent essentiels, l'université de Bourgogne intégrera ces enjeux comme un élément à part entière de sa stratégie de recherche et les déclinera en trois objectifs clés.

Il s'agira de placer les enjeux DDRSE au cœur de la stratégie recherche de l'établissement (Objectif 1), de consolider les dispositifs sur les aspects d'éthique et de responsabilité de la recherche (Objectif 2) et enfin de poursuivre et renforcer les interactions entre la science et la société (Objectif 3).

Ainsi, cet axe propose des actions variées témoignant de la richesse de la mise en perspective de la pratique scientifique avec une démarche de développement durable.

Enjeux :

- Accroître les capacités de recherche de l'établissement pour contribuer aux transitions socio-écologiques.
- Appuyer la valorisation des résultats de cette recherche dans un souci d'excellence académique, de rayonnement international et de médiation scientifique
- Améliorer l'empreinte environnementale de la recherche
- Poursuivre les démarches visant à renforcer les liens et la compréhension mutuelle entre la communauté académique et les sphères sociale, économique et environnementale
- Partager les connaissances liées aux transitions socio-écologiques avec les parties prenantes

État des lieux :

- SATT Sayens
- PUI Bourgogne Franche Comté
- STRADA, projet ADSEER d'accompagnement au montage et dépôt de projets européens,
- Mission Culture Scientifique et Technique, Experimentarium, Nuits des chercheurs

Objectif 1 : Soutenir et développer les projets de recherche en lien avec la transition écologique et les objectifs de développement durable à l'université de Bourgogne.

L'université de Bourgogne souhaite se positionner comme un leader académique sur les thématiques de durabilité et de transition écologique. Cet objectif s'inscrit dans une stratégie visant à structurer la reconnaissance de l'université de Bourgogne autour de projets de recherche alignés avec les objectifs de développement durable (ODD).

Actions :

- Soutenir le développement de projets de recherche s'inscrivant dans les priorités écologiques
- Renforcer la visibilité et la signature scientifique de l'université de Bourgogne sur les thématiques de durabilité
- Promouvoir les collaborations interdisciplinaires et internationales

Livrables :

- Charte de la recherche écoresponsable
- Guide de soumission et de sélection des projets pour l'incubateur
- Rapports annuels du comité scientifique

Objectif 2 : Favoriser un environnement de la recherche écoresponsable.

Les laboratoires de recherche, par la nature même de leurs activités, sont souvent des lieux de forte consommation de ressources, tant en énergie qu'en équipements. Adopter des

pratiques écoresponsables permettra de réduire leur empreinte écologique tout en améliorant l'efficacité et la durabilité des opérations.

Actions :

- Évaluer et réduire l'empreinte écologique des laboratoires
- Adopter et promouvoir des pratiques de laboratoire écoresponsables
- Promouvoir la mobilité durable et les pratiques écoresponsables

Livrables :

- Tableaux de bord des consommations énergétiques
- Suivi des achats
- Réalisation du bilan carbone de la recherche (baisse attendue en référence en référence au dernier BeGeS effectué)

Objectif 3 : Accroître les interactions entre la science et la société.

L'université de Bourgogne ambitionne de renforcer ses partenariats avec les acteurs locaux et nationaux, mais également ses échanges avec le grand public afin de participer pleinement à la construction d'une société de la connaissance partagée.

Actions :

- Intégrer les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les programmes de formation et de recherche
- Renforcer les partenariats locaux et nationaux sur les enjeux environnementaux
- Valoriser et diffuser la recherche durable auprès du grand public et des acteurs de la société civile

Livrables :

- Cartographie des ODD dans les activités de recherche et dans les formations
- Bilan annuel des actions entre les parties prenantes

Axe 4 : Agir pour un campus écoresponsable

La gestion environnementale des campus est une préoccupation essentielle de l'université de Bourgogne. Déjà engagée sous formes d'actions de réduction de la consommation énergétique mais également sous formes d'actions ponctuelles (gestion différenciées des espaces verts, installation d'économiseur d'eau, intégration de critères DDRSE dans les marchés par exemple), cette gestion devra s'étendre à l'ensemble des activités de l'établissement, là encore sur la base d'un développement concerté impliquant les acteurs (étudiants comme personnels) au plus près de leur poste de travail ou de leur lieu d'études, de manière à faciliter les évolutions et à les intégrer dans le quotidien de la vie de l'établissement.

L'idée d'une mise en œuvre consciente et d'une compréhension profonde de leur sens est, là encore, la clé du déploiement des nouvelles pratiques, pour garantir leur réussite et leur efficacité, loin d'un déploiement artificiel de directives qui ne seraient pas souhaitées.

Le S3DRSE a pour vocation de poursuivre le plan de sobriété énergétique produit en 2022 en vue de réduire l'impact carbone de l'université de Bourgogne à travers notamment la performance environnementale de son bâti, la rationalisation des différents types de mobilités et le développement des énergies renouvelables (Objectif 1), mais aussi de prévenir les atteintes à l'environnement (Objectif 2), ainsi que de préserver la biodiversité (Objectif 3) et de promouvoir une alimentation responsable (Objectif 4).

Enjeux :

- Limiter les atteintes à l'environnement dans le périmètre des campus
- Décarboner le fonctionnement de l'établissement
- Protéger la biodiversité
- Améliorer la qualité de l'air et de l'eau

État des lieux :

- Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)
- Schéma du numérique
- Plan de sobriété énergétique
- Plan de déplacement campus 2014
- Bilans carbone 2012, 2015, 2018 et 2022
- Plantation verger conservatoire
- Équipement de stationnement vélo
- Fourniture de kits sécurités vélos pour les personnels (FMD)
- Dispositif de télétravail
- Politique achat/marché
- Procédures de gestion des déchets, de don de matériels non utilisés, de gestion des espaces verts (politique 0 phyto)
- Installation d'équipements hydro-économiques

Objectif 1 : Développer une politique de décarbonation, d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources.

L'université de Bourgogne s'engage dans la transition bas carbone en faisant évoluer son fonctionnement. La consommation d'énergie, les achats de biens et de services, les modes de déplacements... seront repensés. Les actions de sobriétés énergétiques sont, pour partie, déjà inscrites dans le plan de sobriété énergétique.

Actions :

- Optimiser la consommation énergétique
- Recruter un énergéticien ou économiste de flux
- Engager la transition vers les énergies renouvelables
- Favoriser le report modal vers des mobilités bas carbone
- Transformer l'approche des mobilités professionnelles

Livrables :

- Procédure utilisation des matériels
- Programme d'actions en faveur des mobilités douces et actives
- Marchés d'équipements
- Campagne de communication

Objectif 2 : Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement.

Deux lignes directrices seront suivies pour prévenir et réduire les atteintes à l'environnement : la gestion des déchets et les opérations et interventions immobilières.

L'université trie ses déchets depuis de nombreuses années. Il est nécessaire maintenant de réduire les quantités de déchets produites et d'améliorer le tri.

L'université veillera à limiter le gaspillage énergétique et les atteintes à l'environnement dans toutes les opérations de construction, d'entretien et de maintenance des bâtiments et des équipements, tout en apportant un confort d'utilisation pour tous les usagers.

Actions :

- Instaurer une politique de réduction et de gestion des déchets
- Améliorer la collecte amont des déchets recyclables
- Mettre en œuvre des pratiques de construction et de rénovation durable

Livrables :

- Tableau de bords de suivi de la qualité et de la quantité des déchets
- Marchés de construction

Objectif 3 : Développer une politique en faveur de la biodiversité.

Depuis 2019, l'université de Bourgogne a mis en place des mesures pour restaurer la biodiversité du campus de Dijon (fauches tardives, plantations d'arbres fruitiers d'essences anciennes, nichoirs). Pour poursuivre ces actions en faveur de la protection et la restauration de la biodiversité, l'université de Bourgogne devra limiter la consommation d'espaces et imaginer de nouvelles régénérations d'écosystèmes (plantation d'une mini forêt sur le site de l'INSPE, maintien d'une des dernières prairie sèche de la métropole dijonnaise...).

Actions :

- Connaître la biodiversité des campus
- Mise en œuvre de projets en faveur de la biodiversité

Livrables :

- Inventaire de la biodiversité
- Liste des projets mis en œuvre
- Enquêtes de satisfaction

Objectif 4 : Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre.

L'alimentation responsable, bénéfique pour la santé, respectueuse de l'environnement et accessible à tous, est un levier essentiel pour réduire notre empreinte carbone, comme le souligne notre dernier bilan carbone. Compte tenu du nombre de personnes présentes sur les campus, l'université, en partenariat avec le CROUS, doit s'engager à proposer une alimentation durable et responsable, pour aujourd'hui et pour demain.

Actions :

- Suppression des produits ultra-transformés
- Œuvrer à la qualité du marché traiteur
- Offre de repas écoresponsables dans les structures gérées par l'uB

Livrables :

- Note sur l'alimentation durable
- Campagne de communication

Axe 5 : Favoriser une politique humaine et sociale, et le bien-être de toutes et tous.

L'université de Bourgogne s'engage activement dans les enjeux sociaux et environnementaux contemporains. Promouvoir l'égalité des chances, l'accès aux droits, le respect des libertés académiques, la lutte contre les discriminations et l'accueil de chacun, c'est bâtir une université inclusive, solidaire et citoyenne.

Cet axe d'action s'adresse tant aux étudiants qu'aux personnels de l'université de Bourgogne. Bien que notre établissement ait toujours défendu les valeurs de justice sociale et d'égalité, des priorités exigent aujourd'hui des efforts renforcés.

Améliorer la qualité de vie dans le travail et les études, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes — tant en termes d'équité professionnelle que de prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) — (Objectif 1), ainsi qu'assurer un soutien ciblé aux personnes en situation de handicap ou de précarité (Objectif 2), constituent des engagements prioritaires.

À travers son S3DRSE, l'université de Bourgogne consolide et amplifie son investissement en responsabilité sociétale. La signature de l'accord de Grenoble lors de la COP2 étudiante renforce encore cet engagement, incarnant une étape supplémentaire dans la mise en œuvre d'une politique inclusive et responsable. Cette politique vise à offrir un environnement où chacun peut s'épanouir et disposer des mêmes opportunités.

Ainsi, en accompagnant les transitions sociales et écologiques, l'université contribue à garantir l'accès équitable, éthique et responsable au savoir pour toutes et tous, affirmant ses principes fondamentaux au cœur de la transformation universitaire.

Enjeux :

- Permettre à tout étudiant d'étudier en toute sérénité à l'université de Bourgogne
- Améliorer les conditions d'accueil des étudiants
- Améliorer les conditions d'accueil et de travail des personnels

État des lieux :

- Schéma directeur du handicap
- Convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif en Bourgogne-Franche-Comté
- Plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes 2021-2023
- Bilan RSU depuis 2012
- Plan d'actions QVT
- Plan de formation des personnels
- Bilan CVEC
- Registre santé et sécurité au travail
- Rapport d'activités de la commission solidarité étudiante
- Charte des associations étudiante
- Épiceries solidaires
- Charte de gestion des agents contractuels

Objectif 1 : Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement.

L'ambition est d'améliorer les conditions d'étude et de travail dans le but de développer la santé de la communauté de l'université de Bourgogne et contribuer à la performance de l'établissement.

La mise en place de la démarche repose sur un schéma directeur QVT et un schéma directeur de la vie étudiante.

Le schéma directeur QVT est constitué de 6 dimensions (les relations sociales au travail, le sentiment de reconnaissance, l'évolution professionnelle, l'organisation du travail, l'environnement physique de travail, l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle).

Actions :

- Articulation avec le schéma directeur de la Qualité de Vie au Travail

Objectif 2 : Mettre en place une politique d'égalité des chances et prendre en compte les besoins des étudiants dans leur diversité pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus.

L'université permet à tous les étudiants, quel que soit leurs besoins, d'étudier sur les campus et les accompagne dans leur insertion professionnelle. Un certain nombre d'actions ont déjà été mises en place (procédure pour les étudiants empêchés, prêt de matériels ou aides humaines pour les étudiants en situation de handicap, prêt de matériels informatiques, crèche pour les enfants des étudiants, préparation aux entretiens d'embauche, aide à la rédaction de CV, tutorat...).

Actions :

- Articulation avec le schéma directeur de la Vie étudiante
- Articulation avec le schéma directeur du handicap

Annexes

Annexe 1. Synthèse des axes et des objectifs opérationnels

Un tableau synthétique présentera la correspondance entre les Axes, les Objectifs opérationnels et les Actions. Un document annexé au cadre général du S3DRSE compilera l'intégralité des fiches actions. Ce document annexé de toutes les fiches actions sera réactualisé chaque année par le COPIL et sera soumis à l'approbation des différents conseils.

Annexe 2. Présentation croisée ODD / Actions

Un tableau synthétique permettra de voir comment les ODD sont reliés aux différentes actions. Il permettra de voir comment progresser spécifiquement ou de manière plurielle sur tel ou tel type d'ODD.

Annexe 3. Présentation croisée Acteurs du pilotage / Actions

Un tableau synthétique permettra de voir comment les différents acteurs du pilotage sont reliés aux actions. Il permettra pour chaque acteur de voir les actions dont il a plus spécifiquement la charge.

Annexe 4. Présentation croisée S3DRSE / Plan d'action du bilan Carbone

Un tableau synthétique permettra de voir comment les différents résultats apportés par le bilan carbone de l'établissement se déclinent en un plan d'action compatible avec le S3DRSE.

Indicateurs

Liste des indicateurs par objectifs opérationnels.

Glossaire

BeGeS : Bilan des émissions de Gaz à Effet de serre

COCON : Comité de concertation

CODEV : Comité de développement

COMP : Contrat d'Objectifs, de moyens et de Performance

COOPÉ : Comité opérationnel

COFIL : Comité de pilotage

CVEC : Contribution Vie Étudiante et Campus

DDRSE : Développement Durable et responsabilité Sociétale et Environnementale

GES : Gaz à effet de serre

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat

IPBES : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

MESR : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

S3DRSE : Schéma Directeur du Développement Durable & de la Responsabilité Sociétale et environnementale

TEDS : Transition écologique et développement soutenable